



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En français dans le texte

Émission diffusée le 13 février 2021

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Parcours : Voltaire, esprit des Lumières

Œuvre : Voltaire, *L'Ingénu*

Pour les classes de première de la voie technologique

Extrait : du chapitre V à la fin du chapitre VI (p.94 à p.101)¹.

ANALYSE

Introduction/Mise en situation

Un conte philosophique sur le choc des cultures

Paru en 1667, *L'Ingénu* propose au lecteur un récit emblématique d'une des préoccupations majeures des Lumières : la confrontation de deux mondes dont l'un se fait juge de l'autre, selon le principe de l'anthropologie des mœurs si particulière qui se développe à travers ce qu'on appelle généralement le mythe du bon sauvage. Plongeant ses premières racines chez Montaigne dans le célèbre chapitre consacré aux « Cannibales » où l'auteur des *Essais* établit une comparaison avantageuse entre les indiens d'Amérique du Nord et les Européens, ce mythe littéraire et philosophique s'est tout particulièrement développé au XVIII^e siècle, dans le cadre de la remise en question des valeurs des nations européennes dites civilisées et, plus précisément, des autorités politiques et religieuses qui les régissent.

La double originalité de *l'Ingénu*

La première originalité de *l'Ingénu* est de présenter cette confrontation sur un mode ironique, en prenant appui sur le discours et les aventures d'un personnage naïf, dont la totale sincérité le conduit à ne jamais rien masquer de son étonnement et de ses critiques envers un ordre social pour lui le plus incompréhensible car sans cesse pris en flagrant délit de contradiction avec ses propres principes. Le récit philosophique faisant alterner péripéties, confessions autobiographiques et parodies de dialogues à la mode socratique, donne toute sa saveur et sa liberté de ton à un plaidoyer subtil qui, pour contester l'ordre européen et plus particulièrement français des choses, ne verse jamais dans le discours moral opposant de manière radicale la parfaite vertu des sauvages à la complète corruption des européens. En cela, Voltaire se distingue des thèses de Rousseau sur l'homme à l'état de nature dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, paru en 1755, puisque Voltaire, au lieu de l'idéaliser, n'épargne pas non plus son personnage, ainsi qu'on peut notamment le voir dans les chapitres V et VI où le héros, impatient de consommer son union avec mademoiselle de Saint-Yves, se heurte violemment aux conventions de la société à ce sujet, non sans conduire son aventure galante sur un terrain des plus glissants. La vision philosophique de son personnage s'accompagne en outre, par ce biais comique dans le registre grivois, d'une véritable réflexion sur la question du désir et de la discipline légale que lui impose la vie sociale.

¹ Toutes les références de pages renvoient à l'édition GF 858.

La seconde originalité de *L'Ingénu* est, sous l'apparence légère de ce scintillement spirituel, souvent grivois, toujours piquant et délicieusement insolent, de peindre l'histoire d'une terrible acculturation. Double acculturation puisque l'Ingénu ne tarde pas à révéler qu'il est autant Huron qu'européen. Il serait même, par un hasard des plus extraordinaires, l'hypothétique neveu de l'abbé de Kerkabon qui vient justement de l'accueillir en Bretagne. Deux siècles avant le réalisateur John Ford dans *La Prisonnière du désert*, Voltaire traite déjà du thème de l'enfant européen élevé par des indiens et formés si profondément à leur culture qu'elle lui apparaît comme sienne et naturelle – mais il est vrai que l'ascendance de l'Ingénu demeure une conjecture admise par tous comme vérité plutôt qu'une certitude absolue. Cependant, aussi tolérant que soit le héros, les mœurs des Hurons font partie de son être propre autant que le sentiment immédiat qu'il a de lui-même, Voltaire laissant clairement entendre, à travers le ressort mélodramatique qui apparente le « bon sauvage » ouvert d'esprit aux Kerkabon, que la construction de soi est avant tout historique et culturelle, si bien que la nature supposée d'un homme n'est rien moins que construite, même chez ceux qui semblent être au plus près de la nature, et en cela l'auteur de *L'Ingénu* se distingue encore de Rousseau en subvertissant la dialectique de l'homme nature et de l'homme dénaturé. Tout le récit nous montre en effet que, bien qu'infiniment plus proche de la spontanéité naturelle des désirs et des sentiments, la manière de vivre huronne n'est pas moins définie qu'une autre par des conventions, fussent-elles celles des appétits du corps comme il apparaît dans les chapitres V et VI consacrés aux contrariétés amoureuses du héros en mal de mariage.

Si l'acculturation de l'Ingénu est double, c'est non seulement en raison de son origine, mais aussi de ses innombrables efforts d'intégration, dont sa conversion n'est qu'une des facettes. Ce processus affecte en profondeur le malheureux Huron qui en apparaît comme la victime – mais aussi le bénéficiaire grâce à l'enseignement qu'il reçoit de monsieur Gordon, lors de son emprisonnement à la Bastille (chapitres X à XIV). Bien que le propos de Voltaire soit avant tout de conduire, à travers les mésaventures de l'Ingénu, une critique en règle de la religion et de l'autorité politique en vigueur sous l'Ancien Régime, toute cette histoire témoigne aussi de la terrible violence du passage forcé, fut-ce pour les meilleures raisons du monde, en l'occurrence l'affection de l'abbé de Kerkabon et de sa sœur pour le pauvre ingénu, d'un univers culturel et social à un autre. Certes, le sort de l'Ingénu est différent de celui du Nègre de Surinam dans *Candide*, mais, bien que n'étant pas esclave, il est lui aussi une victime du rapport inégalitaire entre européens et peuples dits « sauvages ».

Conventions sociales et naturel amoureux

Les chapitres V et VI traitent de l'opposition entre le naturel amoureux selon ses exigences apparemment légitimes et les obstacles des conventions sociales. Voltaire y articule deux dimensions de son analyse : l'une en faveur de la spontanéité du sentiment et du désir, l'autre en faveur des règles sociales qui permettent d'éviter que l'amour le plus sincère dégénère en pure brutalité sous couvert de satisfaire sa nécessité passionnelle et physique, en sorte que ce passage du livre est à lui seul un traité de l'amour dans sa double dimension intime et institutionnelle.

Une critique en règle du consentement des tiers

Voltaire commence par y présenter une critique des conventions essentiellement en raison de des règles arbitraires qui les régissent. Le premier des principes mis en cause est celui du consentement des tiers. Après Molière qui dénonçait vigoureusement le mariage de raison, notamment dans *L'École des femmes*, Voltaire rejette le principe social qui prétend soumettre les sentiments réciproques éprouvés par deux cœurs au jugement des autres : ici l'abbé de Saint-Yves et l'oncle de l'ingénu, le prieur Kerkabon. La situation se complique du fait que les deux parents à consulter sont de plus des ecclésiastiques pour qui le mariage est affaire de sacrement. En outre, chacun a pour son protégé d'autres projets : l'abbé de Saint-Yves désire marier sa sœur au fils du bailli, tandis que l'abbé de Kerkabon ne rêve que de transmettre sa charge à son supposé neveu. Ainsi, les intérêts privés et sociaux viennent interposer leur propre logique, différente de celle que Molière mettait en scène dans des situations similaires en ce sens que les pères obéissaient chez lui à des lubies plutôt que de véritables calculs d'intérêt rationnel. Il n'en reste pas moins que l'Ingénu et mademoiselle de Saint-Yves doivent obtenir le consentement de leurs parents s'ils veulent se marier. À ces obligations, l'Ingénu oppose la logique de l'évidence affective la plus naturelle, tout comme il exigeait au chapitre IV le baptême par immersion dans un cours d'eau conformément aux *Évangiles*, rejetant la coutume moderne du baptême à l'église. Comme nous le verrons, ces deux malentendus sur des sujets apparemment très différents, s'entrecroisent cependant et contribuent à nuancer le sens de la naïveté naturelle chez l'Ingénu. Ce dernier, au moment des serments amoureux avec mademoiselle de Saint-Yves et de leurs conséquences inattendues, renommé Hercule, articule symboliquement dans ce prénom

couramment donné au XVIII^e siècle, l'ambiguïté de sa métamorphose en chrétien et en bas Breton. Par ce prénom, il accède en effet à une nouvelle civilité tout en conservant le fonds de sa nature expansive, fondamentalement sensuelle et encline aux réactions brutales quand ses penchants sont contrariés par des raisons qu'il n'entend ni n'accepte, aussi bouillant en cela que son modèle antique.

Logique sociale et logique sensible : deux conceptions du sujet

En l'occurrence, le jeune homme ne peut concevoir que les sentiments aussi naturels que sincères qu'il partage avec mademoiselle de Saint-Yves doivent recevoir une approbation extérieure pour devenir socialement et moralement légitimes alors que, selon lui, leur véritable légitimité relève uniquement de la subjectivité des amants. En somme, la logique du cœur se heurte ici à celle de l'usage et, bien que Voltaire soit tout sauf pascalien, on ne peut manquer de remarquer que les raisons de l'amour selon l'ordre établi, avec tout ce qu'il a de relatif du fait d'être construit en telle ou telle société, n'ont guère à voir avec celles de la sensibilité comme la ressent l'Ingénu, et dans un ordre voisin, la partage sa belle conquête. Sans doute faut-il préciser que les deux jeunes gens éprouvent le même élan, lequel n'est pas seulement passionnel mais également charnel comme quelques remarques de Voltaire lancées sur le mode grivois au chapitre IV l'ont clairement laissé entendre.

En effet, lorsque le Huron prétend être baptisé dans une rivière, comme le fut l'eunuque de la reine Candace, « mademoiselle sa tante et mademoiselle de Saint-Yves, qui l'avaient observé entre les saules » se sentent « en droit de lui dire qui ne lui appartenait pas de citer un pareil homme » (p.92), faisant allusion à l'émoi que leur a donné le spectacle de sa virilité. De même, le prénom d'Hercule, rappelant le treizième exploit par lequel le héros antique honore cinquante femmes en une nuit, fait baisser les yeux aux dames qui « jugèrent à la physionomie de l'Ingénu qu'il était digne du saint dont il portait le nom. » (p.94). Il n'y aurait là qu'une amusante grivoiserie, si Voltaire ne soulignait dans ces attitudes une vérité profonde : un même attrait charnel trouble mademoiselle de Saint-Yves, mademoiselle de Kerkabon et les dames de l'assistance. Mais contrairement à l'Ingénu, elles n'en assument pas pleinement les conséquences, d'où la grivoiserie opposée à l'élan tout spontané du Huron qui ne rit ni ne rougit de ses appétits, pas plus qu'il ne se livre à des allusions libertines. Seule la bonne éducation des dames les conduit au libertinage des pensées, tandis que l'Ingénu s'en remet entièrement à la sincérité de ses inclinations, aussi bien charnelles que sentimentales. Et là réside aussi, l'une des probables ambiguïtés de son personnage, comme la suite le révélera plus nettement.

Toujours est-il qu'il rejette catégoriquement la perspective de soumettre la liberté des sentiments et du mariage à l'autorité de tiers sur la base d'un simple principe de bon sens que Voltaire à travers lui oppose aux mesquineries de son époque : « il lui paraissait extrêmement ridicule d'aller demander à d'autres ce qu'on devait faire ; que, quand deux parties sont d'accord, on n'a pas besoin d'un tiers pour les accommoder » (p.95). À l'obéissance arbitraire de la créature sociale, l'Ingénu oppose donc le principe du libre vouloir du sujet maître de lui-même, d'autant plus fermement que l'on touche à ce qu'il y a dans l'être humain le plus intime : ses désirs et ses passions. Par réaction spontanée, le Huron est donc philosophe et semble, au-delà de Voltaire qui lui donne la parole et l'idée, annoncer le principe central de la libre raison tel qu'Emmanuel Kant le définit dans son célèbre opuscule de 1784, *Qu'est-ce que les Lumières ?* En effet, comme le recommandera Kant dix-sept ans après lui, l'Ingénu, dans la théorie qu'il développe contre l'obligation du consentement des tiers, dénonce les tutelles, celle en l'occurrence de la famille et bientôt d'ailleurs des lois de l'Église.

Le fondement sensualiste du consentement

Le principe de son opposition relève d'un contrat sensualiste avec soi-même et autrui : la volonté n'a pas à interroger les autres quand il s'agit de répondre aux appétits du cœur et du corps, et ce n'est pas par hasard que l'Ingénu met en parallèle le choix amoureux, le désir de manger, de chasser ou de dormir. Dans aucun de ces trois cas, il ne serait en effet cohérent d'obéir à une autre logique que celle de l'appétit propre au sujet. Suivre son désir est un fait naturel, mais encore une évidence incontestable par tout être de bon sens. La raison dont fait preuve le Huron n'est donc pas celle des écoles ni des chapelles. Elle n'est ni rhétorique, ni sophistique mais seulement le juste retour de l'esprit qui observe et analyse ses propres sensations. L'Ingénu établit toutefois une différence entre l'inclination amoureuse et les autres appétits : il a bien conscience de la nécessité d'un certain consentement, le seul qui soit à ses yeux légitime puisqu'il concerne exclusivement les deux parties intéressées. Homme plus proche de la nature que les européens, il n'en est pas moins un être culturel que la société des Hurons a habitué à une certaine vertu. Malgré la hardiesse avec laquelle il exprimera bientôt ses appétits, il paraît bel et bien obéir à la règle de réciprocité des cœurs qui implique une véritable attention à l'autre et un respect de sa sensibilité.

En cela, il semble donc différer du tout au tout de l'homme à l'état de nature de Rousseau, lequel dans la première phase de son développement n'est qu'un être solitaire qui s'accouple aux femelles selon le hasard des rencontres et se sépare définitivement d'elles aussitôt l'acte consommé, selon un mode d'existence purement animal. Pourtant, si l'on est attentif au détail de ce passage, on constate que les paroles de l'Ingénu conduisent à nuancer cette impression. Il déclare en effet : « je sais bien qu'en amour il n'est pas mal d'avoir le consentement de la personne à qui on en veut ». Ces mots laissent en effet planer l'hypothèse que si le consentement de la personne désirée est préférable, il est peut-être des cas où l'on pourrait s'en passer. La difficulté avec laquelle mademoiselle de Saint-Yves retient les ardeurs de son amoureux en est un assez indiscutable indice. L'exigence exprimée plus violemment au chapitre suivant de consommer sans délai l'union amoureuse, en donnera une nouvelle confirmation. Pourtant, l'Ingénu est bien capable de sentiments sincères comme le prouve au chapitre premier l'histoire de son premier amour envers la belle Abacaba et d'ailleurs, contraint de différer la réalisation de ses désirs par les exhortations de mademoiselle de Saint-Yves et l'arrivée de son frère, l'Ingénu passe une partie de la nuit « à faire des vers dans la langue huronne pour sa bien-aimée » (p.96). Voltaire précise en effet qu'il « n'est aucun pays de la terre où l'amour n'ait rendu les amants poètes » (p.96).

Au-delà de la question de l'universalité du sentiment lyrique dû aux passions – et sur ce point, pour une fois, Voltaire rejoint presque Rousseau, celui de *l'Essai sur l'origine des langues*, pour qui « les premières langues furent passionnées et chantantes, autant que celui de la seconde partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, dans lequel, décrivant ce qu'il nomme l'âge des cabanes, le philosophe évoque la manière dont les jeunes gens, dans les premières sociétés, finissent par nouer des liens dépassant l'impératif naturel et permettant qu'un « sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme ». (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p.210, GF-243) – se pose la question de la personnalité très riche de l'Ingénu.

L'apparente contradiction entre la spontanéité du désir et l'aptitude à aimer souligne en effet qu'il est un personnage complexe, un hybride entre nature et culture chez qui certains sentiments sont plus vertueux que ceux de la société à laquelle il se confronte, tandis que d'autres relèvent d'une spontanéité plus rudimentaire, comme l'épisode des exigences conjugales le montrera au début du chapitre VI. Pour autant, l'Ingénu est curieux d'esprit, enclin à comparer, analyser, discuter et se révélera même par la suite capable de progrès spectaculaires pendant son incarcération à la Bastille, passant du stade de Huron naïf à celui d'homme cultivé dont l'intelligence lui permet de discuter les thèses philosophiques et théologiques dont il prend connaissance, au point de convaincre son malheureux compagnon de cellule, monsieur Gordon, de rejeter le Jansénisme – et c'est d'ailleurs à une pleine reconnaissance de la valeur du sentiment amoureux que parviendra Gordon initié par son ancien élève. De même, dans les derniers chapitres, l'ancien Ingénu révélera son aptitude à aimer de tout son être d'une manière infiniment plus noble qu'on aurait pu l'imaginer aux chapitres V et VI. Mais le Huron fraîchement amoureux de mademoiselle de Saint-Yves n'en est pas encore là.

Mariage et critique du relativisme des contraintes

Cependant, une nouvelle contrariété amoureuse attend l'Ingénu à la fin du chapitre V. Contraint de se soumettre au consentement de son oncle, lequel avait pour lui d'autres projets que le mariage, puisqu'il prétendait le faire héritier de sa charge, le pauvre amant découvre un obstacle bien plus redoutable, celui d'une convention pour lui aussi inattendue que la précédente. Mademoiselle de Saint-Yves étant sa marraine, il ne saurait l'épouser. En effet, la marraine du baptisé était à cette époque considérée symboliquement comme une mère spirituelle. L'épouser revenait donc à commettre un inceste relevant d'une catégorie des plus étranges. Ce n'est pas en effet l'inceste du second degré défini par l'anthropologue Françoise Héritier par le fait d'épouser un parent par alliance, mais plutôt ce qu'on pourrait appeler un inceste de troisième genre où le lien est uniquement religieux. Cette règle imprévue apporte une nouvelle variation au thème de la relativité des usages et des conventions en montrant à quel point les coutumes humaines se compliquent de mille obligations, interdits et devoirs au fur et à mesure que la société s'éloigne de la nature – même si, malgré l'apparence, le jugement de Voltaire en la matière diffère notablement de celui de Rousseau. Là où l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts* et du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* reproche à la société de pervertir irrémédiablement le fonds naturel de l'homme, Voltaire critique plutôt la manière dont les coutumes briment la liberté des individus, qu'elles soient simplement d'usage social, relèvent de lois civiles ou de lois religieuses.

Comme Rousseau, il ignore cependant que, dans les sociétés traditionnelles réelles les contraintes et les interdits ne sont pas moins forts qu'en Europe, et peut-être davantage car elles en sauraient être contournées, alors que des arrangements sont toujours possibles dans la société d'adoption de l'Ingénu. Qu'ils expriment peut-être une forme de duplicité ou proviennent de l'exercice d'une autorité arbitraire, celle

du Pape lui-même, comme on va le voir, ces arrangements révèlent en tout cas à quel point l'édifice social est peu rationnel, comme Pascal l'avait déjà souligné à maintes reprises dans ses *Pensées*. Il suffit en effet de la barrière d'une chaîne de montagnes ou d'un simple fleuve pour que ce qui était vrai d'un côté devienne faux de l'autre et soit même considéré comme un crime.

L'arbitraire pontifical

La relativité des coutumes ici discutées est donc d'autant plus criante que, non seulement elles font barrage à des sentiments sincères, mais qu'elles peuvent aussi faire objet de dispenses sur la simple décision d'un homme pour la seule raison qu'il est Chef de l'Église. Si dans un premier temps, l'Ingénu voit dans le Pape un brave homme, le croyant proche voisin des Kerkabon et doté d'une forme de bienveillante autorité patriarcale de caractère rustique, semblable sans doute à celle des Chefs des tribus indiennes du Canada, il ne tarde pas à découvrir que celui-ci exerce un pouvoir abstrait et dépourvu de toute familiarité affectueuse, puisqu'il « demeure vers la Méditerranée, à quatre cent lieues d'ici » (p.97). L'argument de la distance géographique n'oppose pas seulement le petit monde des sociétés traditionnelles au monde démesuré des institutions et des systèmes de pouvoir. Il souligne ce qu'a d'aberrante une autorité qui prétend régenter des êtres avec lesquels elle n'a aucun lien direct si ce n'est celui d'une tutelle de principe et de fait. La chose semble d'autant plus scandaleuse à l'Ingénu que non seulement le Pape représente les lois de l'Église qui lui interdisent d'épouser sa marraine en la personne de mademoiselle de Saint-Yves, mais que de plus, il appartient au seul bon vouloir du Souverain Pontife d'accorder, contre ces mêmes lois, une dispense officielle. L'argument de l'Ingénu qui juge absurde d'aller demander la permission d'aimer mademoiselle de Saint-Yves, rejoint celui qu'il éployait contre la logique du consentement des tiers en protestant que seules les personnes directement intéressées par le sentiment amoureux ont à se prononcer.

On devine aisément que cette critique de l'arbitraire de l'Église et de son chef attribuée, comme souvent dans ce récit, les idées de Voltaire à l'Ingénu. Plus généralement, cette critique en règle de la toute-puissance pontificale dans des domaines qui ne devraient relever que de la seule liberté de ressentir et de penser, se rattache à celle du système du pouvoir politique royal qui contraint les individus, pour obtenir satisfaction d'une requête, à passer par toutes sortes de personnages et de fonctions, selon une nécessité aussi implacable qu'inexplicable et irrationnelle, ainsi que l'Ingénu puis mademoiselle de Saint-Yves en feront la cruelle expérience en arrivant à Versailles, respectivement aux chapitres neuf et treize. Ce qui n'est pour l'instant qu'une contrariété donnera alors lieu à une suite de malheurs, indirectement féconds dans le cas de l'Ingénu initié par Gordon à l'exercice de la pensée, irréparables dans le cas de mademoiselle de Saint-Yves forcée d'échanger l'élargissement de deux innocents contre sa vertu, avec les conséquences que cet abus aura sur sa vie. Si dans les chapitres V et VI, la lutte avec les obstacles reste dans le registre de la comédie, elle ne tardera pas à prendre un autre tour, dramatique celui-ci, lorsque les deux amants s'approcheront du centre du pouvoir politique où joue aussi, presque à égalité, mais de façon subreptice, le pouvoir religieux, notamment à travers les manigances des Jésuites, éternels ennemis que Voltaire aime à brocarder sans la moindre indulgence. Mais, si justement, la discussion au sujet de l'absurdité qu'il y aurait à demander la permission d'aimer au pape demeure purement comique, c'est qu'à ce moment l'Ingénu est encore loin des deux sources du pouvoir dont il dépend pourtant malgré lui, celle de Rome et celle de Versailles. La question du rôle du territoire et des distances dans l'exercice concret de l'autorité politique et religieuse est en effectivement fondamentale. Voltaire en a une conscience aigüe, forgée d'abord par son exil en Angleterre, mais plus encore son installation à Ferney à la frontière entre la France et Genève en 1758, douze ans avant la rédaction de *L'Ingénu*, sans oublier bien sûr les déboires de son séjour auprès de Frédéric II de Prusse, à Sans Souci, entre 1750 et 1753.

De la critique à la rébellion

Le chapitre VI s'accompagne d'une accélération des événements et de leur valeur de critique des conventions conjointement contestées par Voltaire et son personnage. De la simple mise en cause verbale et par quelques faits symboliques, comme au chapitre IV où l'Ingénu attend avec impatience dans les eaux de la Rance qu'on veuille bien le baptiser selon l'usage établi dans les Évangiles, le récit passe à une véritable révolte qui débouche sur des actes de rébellion ouverte. La première d'entre elles, présentée sur le ton de la polissonnerie, est celle du désir contre tous les usages.

L'insurrection d'Eros

À la fin du chapitre V, convaincu du bien-fondé de l'élan passionnel qui l'anime, l'Ingénu quitte la maison de son oncle et déclare au bailli qui, arrivant précisément à ce moment s'étonne de sa conduite : « Je vais me marier » (p.98), Voltaire précisant que l'Ingénu s'éloigne « en courant » (p.98). Ce détail a son importance car nous entrons avec lui dans une phase où l'Ingénu, n'obéissant plus qu'aux impulsions du corps et de la passion devient pur élan d'énergie opposant sa puissance aux remparts des règles sociales, tel un nouvel Orlando Furioso qui serait un pur homme nature. Cette dynamique des corps constitue le principe d'une insurrection d'Eros dans toutes ses dimensions charnelles et passionnelles. Au nom de la spontanéité et de la sincérité cette pulsion, l'Ingénu se sent donc pleine légitimité à revendiquer les conséquences de son amour : « Je vous épouse » affirme-t-il à mademoiselle de Saint-Yves effrayée de son irruption dans sa chambre, l'amant impétueux confondant alors les deux sens littéral et figuré du verbe « épouser ». Les protestations de sa maîtresse n'y font rien, seule la logique de la nécessité dirige alors le Huron pour qui sa conduite impérieuse, bien qu'elle soit une tentative de viol du point de vue de mademoiselle de Saint-Yves, relève d'une parfaite moralité. À l'abbé de Saint-Yves accouru en toute hâte et qui lui demande ce qu'il fait là, le bouillant amoureux répond en effet : « Mon devoir, (...) ; je remplis mes promesses qui sont sacrées » (p.99). On goûtera le double sens du verbe « remplir » et du substantif « promesses », mais on verra surtout que la brutale conduite de l'Ingénu n'est pour autant pas dépourvue de principes et que, bien que conduite par l'élan amoureux, elle se relie paradoxalement à une forme d'éthique naturelle. C'est la raison pour laquelle l'Ingénu dénonce dans ce que Voltaire nomme l'honnêteté de mademoiselle de Sainte-Yves une faute morale : « vous n'avez point de probité ; vous m'avez promis le mariage, et vous ne voulez point faire mariage : c'est manquer aux premières lois de l'honneur », (p.98), accusant ainsi la jeune fille d'être moins sincère qu'Abacaba sa « première maîtresse » (p98). La conduite de l'Ingénu, bien qu'elle prenne l'apparence d'une inqualifiable agression, est en néanmoins commandée par une indignation des plus sincères devant ce que le Huron considère comme un manquement des plus graves : ne pas tenir sa parole. Deux conceptions de l'honnêteté entrent donc ici en collision, celle de la pudeur qui veut selon les lois de la société et de l'Eglise qu'une jeune femme ne s'abandonne à son promis qu'une fois le mariage civil et religieux célébré, celle du serment qui veut qu'on ne puisse reprendre sa parole sans trahir l'honneur. L'insurrection d'Eros est donc bien autant morale que charnelle et passionnelle, les deux se fondant en une seule revendication que le Huron estime aussi légitime que tout autre engagement.

Même si l'on verra que sa conversation avec l'abbé de Saint-Yves révèle au jeune homme la nécessité des règles en matière d'union, il faut observer que sa conduite animée de furie amoureuse n'a rien de commun avec celle du sous-ministre Monseigneur de Saint-Pouange qui, au chapitre seize, impose cyniquement à mademoiselle de Saint-Yves de se donner à lui en échange de l'ordre de libération de l'Ingénu enfermé à la Bastille. Seule une conception de l'amour, certes fort contestable, mais dépourvue de perversité, pousse le Huron à revendiquer ce qu'il estime être son dû, en dehors de toute relation de pouvoir et de chantage. Mieux, il comprend ainsi bien plus que le simple fait d'entrer en possession physique de sa maîtresse, affirmant en effet à la jeune fille : « je vous apprendrai à tenir votre parole, et je vous remettrai dans le chemin de la vertu » (p.98-99). Cependant, c'est bien à une forme de domination physique et morale qu'aboutit la fureur de l'Ingénu, dans la mesure où, qu'elles qu'en soient les raisons, il projette bel et bien de s'emparer de force de la jeune femme au lieu de respecter ses scrupules et son refus, se passant donc de tout consentement et voulant imposer ce qui relève qu'on le veuille ou non d'une forme caractéristique de la domination masculine. Il est vrai qu'aux ultimes chapitres de l'ouvrage, l'amour de l'Ingénu, transformé par l'éducation reçue auprès de monsieur Gordon empruntera comme nous l'avons déjà souligné la forme la plus noble qui se puisse concevoir, preuve s'il en est que Voltaire ne se contente pas d'opposer les vertus de la nature aux vices de la culture.

En effet, derrière la dimension gauloise de la situation, qui ne manque certes pas d'une forme d'humour fort osé, Voltaire se place dans une position très différente de celle qu'on pourrait croire. Il se situe en effet au-delà du débat entre nature et culture tel que son siècle le conçoit le plus souvent, à commencer chez Rousseau.

Brigandage naturel, droit naturel et culture

Pour le philosophe genevois, le comportement amoureux de l'homme naturel s'inscrit dans le cadre d'une innocence due au manque d'idées et de passions. En effet, à l'état de nature, l'être humain encore à demi animal du fait de l'absence de vie sociale et des idées et passions qui le caractérisent alors, ignore l'inégalité des préférences qui accompagne les sentiments : « Borné au seul physique de l'amour, et assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment et en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment et moins vivement les ardeurs du tempérament et par conséquent avoir entre eux des disputes plus rares, et moins cruelles. L'imagination, qui fait tant de ravages chez nous, le parle point à des cœurs sauvages, chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, avec plus de plaisir que de fureur, et le besoin satisfait, tout le désir s'éteint. C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse

qui le rend si souvent funeste aux hommes » (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p.200). Rousseau poursuit en mentionnant les peurs amoureuses des Caraïbes, réputés « les plus paisibles dans leurs amours » (p.200).

Cette longue citation permet d'éclairer toute l'originalité de l'attitude de l'Ingénu. Celui-ci en effet revendique son comportement au nom d'une vertu naturelle directement issue de la sincérité du sentiment. On peut imaginer que si mademoiselle de Saint-Yves n'avait point résisté à son amant au nom des règles de la pudeur, de l'Église et de la société, l'emportement du Huron aurait pris la forme la plus douce et la plus harmonieuse. Sa fureur semble donc causée par autre chose que la nature : elle peut s'interpréter comme une protestation contre la pression insupportable que les conventions font subir à son élan. La passion du Huron ne se transforme donc en violence que sous l'empire d'une colère de la nature contre la culture, l'élan amoureux qui l'avait précédemment uni à sa première maîtresse n'ayant point rencontré de tels obstacles ni généré de tels effets. Cependant, l'Ingénu, même à la première époque de sa vie, ne ressemble guère aux Caraïbes de Rousseau : il n'éprouve pas que du désir mais aussi des sentiments. La logique de sa pulsion est donc en son principe sincère, ce qu'on ne saurait dire d'un simple désir physiologique et, dans sa fureur, se manifestent moins les irritations égocentriques d'un cœur jaloux et possessif qu'une revendication universelle dépassant celui qui la déploie. Le jeune homme ne tardera d'ailleurs pas à la ranger sous la catégorie philosophique de la loi naturelle

Toutefois, Le dialogue qui oppose l'Ingénu et l'abbé de Saint-Yves, souligne la complexité du problème. D'un côté, l'abbé souligne l'importance de la loi positive comme un rempart contre les abus nés de l'état de nature : « L'abbé voulut prouver que la loi positive devait avoir tout l'avantage, et que sans les conventions faites entre les hommes, la loi de nature ne serait presque jamais qu'un brigandage naturel » (p.99). 'Ingénu a beau répondre : « Vous êtes donc de bien malhonnêtes gens, puisqu'il faut entre vous tant de précautions » (p.99), l'argument de l'abbé n'est pas dépourvu d'une pertinence dont on peut penser que Voltaire reconnaît la justesse, surtout si l'on tient compte de la nuance qu'y apporte l'abbé de Saint-Yves après avoir entendu l'objection de l'Ingénu.

À la conception d'un état de nature bornant les hommes à des désirs aisément satisfaits et limités, le discours de l'abbé répond par une conception beaucoup plus pessimiste, celle du « brigandage naturel » qui fait des hommes à l'état de nature des hors la loi au sens propre du terme et donc des prédateurs potentiels. On reconnaît dans cette vision inquiétante la pensée de Thomas Hobbes qui, dans son célèbre traité de philosophie morale politique intitulé *Léviathan*, paru en 1651, définit l'état de nature comme « la guerre de tous contre chacun » selon l'implacable nécessité d'une anarchie prédatrice. Parmi les principales causes qui, selon lui, déterminent la violence de l'état de nature, Hobbes relève le désir de s'approprier la femme et les enfants d'autrui, donc la domination des forts sur les faibles, ainsi que celle des hommes sur les femmes. L'invention du contrat social à laquelle se réfère implicitement l'abbé de Saint-Yves quand il affirme l'importance d'interposer « des notaires, des prêtres, des témoins, des contrats, des dispenses » (p.99), permet justement de juguler cette sauvagerie naturelle. Pourtant, en bon sauvage, à ce moment plus rousseauiste que voltairien, l'Ingénu répond que le système des lois positives ne fait qu'exprimer la dépravation des membres des sociétés européennes qui éprouvent le besoin d'un tel appareil juridique. Celui-ci ne lui semble pas l'indice d'une harmonie mais d'une défiance.

À cette objection, l'abbé de Saint-Yves, dans un premier temps embarrassé, répond que si ces lois sont rendues nécessaires par un nombre supérieur de fripons chez les européens, les Hurons se heurteraient aux mêmes contradictions « s'ils étaient rassemblés dans une grande ville » (p.99). En un sens, l'abbé de Saint-Yves reconnaît que la culture, à travers son ferment urbain, celui de la cité au double sens grec du terme, est responsable de la dérive violente qui conduit les hommes à la prédation et rend indispensable la barrière des lois, mais il laisse aussi entendre en filigrane que n'importe quel peuple est susceptible d'une telle dérive violente. L'essentiel est donc ailleurs : il s'agit de reconnaître que les lois, même si leur origine tient à la perversité d'une humanité dénaturée, s'en détachent au lieu de la camoufler, car, ainsi que l'affirme l'abbé : « il y a aussi des âmes sages, honnêtes, éclairées, et ce sont ces hommes-là qui ont fait les lois. » (p.99). Suivre ces lois c'est donc montrer qu'on est homme de bien et qu'on respecte « un frein que la vertu s'est donnée elle-même ». (p99). Ici, de façon inattendue, les paroles de l'abbé de Saint-Yves rejoignent l'esprit qui anime Rousseau dans ses *Lettres écrites de la montagne*, publiées en 1664, dans lesquelles, en dépit de son amour des sociétés les plus proches de la nature, (et qu'il ne connaît à vrai dire qu'à travers les témoignages indirects qui ont alimenté sa réflexion), le philosophe genevois défend l'idée que l'obéissance aux lois est un acte libre qui fonde une authentique vertu.

Bien que Voltaire ne soit guère enclin par principe à approuver les écrits de Rousseau, il semble que les conceptions des deux penseurs se croisent ici dans les paroles de l'abbé, puisque, loin de rejeter celles-ci en les ridiculisant, l'auteur leur donne crédit en écrivant : « Cette réponse frappa l'Ingénu. On avait déjà remarqué qu'il avait l'esprit juste » (p.99). Il n'en reste pas moins que la société dans laquelle évolue le

malheureux Huron est loin de se conformer à la vocation morale de lois organisatrices d'une société qui se veut plus vertueuse. L'injustice, l'arbitraire, les violences que le héros ne cesse de rencontrer et dont il est lui-même victime dans la société dominée par les privilèges, les turpitudes politiques, religieuses et sexuelles, ne cesseront de lui en donner la preuve. C'est à la trahison de l'honnêteté dont il ne cesse de proclamer la valeur supérieure que se heurte sans cesse l'Ingénu. À commencer chez l'abbé de Saint-Yves lui-même qui, malgré ses beaux discours philosophiques, entreprend aussitôt de soustraire sa sœur « aux empressements de cet amant terrible » (p.100), en la plaçant dans un couvent.

Une charge contre la vie monastique

Le chapitre VI, après avoir traversé des régions hautement philosophiques retourne au registre de la charge anti religieuse dont Voltaire et la plupart des philosophes des Lumières ont pratiqué l'art avec un talent consommé. On ne peut manquer de songer en lisant ce dernier passage à *La Religieuse*, roman anticlérical et anti monastique que Diderot écrira en 1780, onze années après *L'Ingénu*. La virulence de Voltaire s'exprime toutefois dans un registre comique et rabelaisien, là où Diderot, du moins dans la première partie de son œuvre, fera régner une atmosphère pathétique et des plus dramatiques.

Cette ultime scène du chapitre s'inscrit en effet dans la poussée insurrectionnelle qui détermine l'Ingénu à vouloir combattre tout ce qui fait obstacle à ses désirs amoureux. Après avoir tenté de s'emparer de ce qu'il considère comme son dû conjugal, découvrant que le couvent « était une espèce de prison où l'on tenait les filles enfermées », (p.100), il projette de l'attaquer, « de mettre le feu (...), enlever sa maîtresse, ou se brûler avec elle. » La scène s'en tient là, mais on mesure toute l'audace d'une telle rébellion, fût-elle seulement couchée sur le papier et non pas incarnée dans la réalité. Il faut en effet se souvenir que seulement vingt-deux ans après la rédaction de *L'Ingénu*, un autre lieu d'enfermement arbitraire, que Voltaire connaît bien et dont son héros endurera lui aussi les rigueurs, sera bel et bien attaqué, incendié et détruit par une foule révoltée, le 14 juillet 1789. Mais au moment où le Huron rêve de s'emparer d'un couvent, la Bastille est encore bien solide et attend sa proie.

Toutefois, ce n'est pas sur cette sombre perspective que s'achève le chapitre, Voltaire préférant pour conclure un des magnifiques mots d'esprits impertinents qui ont fait sa réputation, et qui résume à lui seul son œuvre : « Mademoiselle de Kerkabon, épouvantée, renonçait plus que jamais à toutes les espérances de voir son neveu sous-diacre, et disait en pleurant qu'il avait le diable au corps depuis qu'il était baptisé » (p.101).